



Compte rendu de la réunion du Conseil Scientifique

Visioconférence, le 21 octobre 2021

Documents en annexe :

1. Rapports de suivi historique et annuel 2021 des goélands nicheurs sur les falaises cachoises
2. Descriptif de l'étude d'intégration de l'ADN environnemental pour le suivi des communautés planctoniques
3. Projet de thèse sur l'acceptabilité des parcs éoliens côtiers et en mer



Table des matières

1.	PARTICIPANT·E·S.....	3
1.1.	Membres du Conseil Scientifique	3
1.2.	Invité.....	3
2.	SUIVI DES GOELANDS : AVIS SUR LE RAPPORT HISTORIQUE DES GOELANDS ARGENTES NICHEURS SUR LES FALAISES CAUCHOISES ET LE RAPPORT DE SUIVI ANNUEL 2021	4
3.	ETUDE D'IDENTIFICATION DU PLANCTON PAR ANALYSES D'ADN ENVIRONNEMENTAL : AVIS SUR LE PROJET D'ETUDE	5
4.	THESE SUR L'ACCEPTABILITE DE L'EOLIEN COTIER ET EN MER : AVIS SUR UNE PARTICIPATION DU GIS.....	5
5.	APPEL A PROJETS POUR L'ETUDE DES TRANSITS DE CHAUVES-SOURIS : AVIS SUR LA POSSIBILITE DE MONTER LE PROJET EN DIRECT SUITE A L'ABSENCE DE REPONSE	6
6.	APPEL A PROJETS POUR L'ETUDE DES RESEAUX TROPHIQUES : AVIS SUR LA REPONSE.....	7

1. Participant·e·s

1.1. Membres du Conseil Scientifique

Nom	Prénom	Organisme	
Authier	Matthieu	Unité Mixte de Service – Pelagis (UMS – Pelagis)	
Ben Rais Lasram	Frida	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)	
Brasseur	Sophie	Wageningen University & Research (WUR)	Absente
Chouquet	Bastien	Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN)	Absent
Dauvin	Jean-Claude	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)	
Debout	Gérard	Groupe Ornithologique Normand (GONm)	
Harlay	Xavier	Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale	
Lafite	Robert	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)	
Petit	Eric	Unité Mixte de Recherche – Ecologie et Santé des Ecosystèmes (UMR – ESE)	Absent
Pezy	Jean-Philippe	Unité Mixte de Recherche – Morphodynamique Continentale et Côtière (UMR – M2C)	
Schmitt	François	Unité Mixte de Recherche – Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (UMR – LOG)	
Vigné	Pierre	Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)	Absent
Ward	Alain	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)	

9 des 13 membres du Conseil Scientifique étaient présent·e·s. La majorité simple des membres était donc atteinte.

1.2. Invité

Nom	Prénom	Organisme
Patry	Yann	SETEC In Vivo

La réunion était animée par Emilie Praca, coordinatrice du GIS.

2. Suivi des goélands : avis sur le rapport historique des goélands argentés nicheurs sur les falaises cachoises et le rapport de suivi annuel 2021

Afin de préparer les discussions lors de la réunion, les membres du Conseil Scientifique avaient reçu les rapports de suivis historique et annuel 2021, rédigés par le Groupe Ornithologique Normand (GONm) en charge de l'étude.

→ Alain Ward a tout d'abord indiqué que la même tendance de diminution des effectifs est observée au niveau des colonies du Nord-Pas de Calais.

Concernant le rapport annuel 2021, il a demandé à ce qu'un lien soit établi entre ce suivi et le suivi réglementaire SE2, qu'il y ait un paragraphe que l'emplacement des nids utilisés pour les calculs de production des jeunes.

De plus comme il y a une grande différence de production entre les sites, il faudrait décrire les facteurs d'influence sur la production (prédation éboulement, soin des parents etc...).

→ Robert Lafite a demandé à ce que la carte localisant les sites soit plus lisible et qu'en effet il y ait une intégration du rapport annuel au suivi réglementaire.

→ Gérard Debout a indiqué que l'absence de baguage est due à la disparition des cordons de galets en bas de falaise et que seules les colonies urbaines ont fait l'objet de baguage.

→ Alain Ward s'est questionné sur l'influence du futur par éolien en mer de Dieppe Le Tréport sur ces colonies qui sont éloignées.

Gérard Debout a indiqué qu'il se pose la même question, surtout pour la période de reproduction où les oiseaux de ces colonies n'iront pas jusqu'au parc de Dieppe Le Tréport et seront plus proches du parc de Fécamp.

→ Robert Lafite a alors demandé quelle serait la colonie qui pourrait être utilisée comme bonne référence par rapport aux colonies du suivi réglementaire SE2 qui seront les plus proches du parc de Dieppe Le Tréport.

Gérard Debout a répondu que ce serait la colonie du Cap d'Antifer où il n'y a pas de parc prévu, la production sera possible et le baguage pourra être réalisé sur les toits du Havre.

→ Matthieu Authier a demandé à ce que les effectifs totaux des nicheurs sur les différents sites soient clarifiés. L'étude doit en effet s'appuyer sur un site témoin, mais il faut continuer à suivre les colonies de falaise pour avoir un suivi avant l'implantation du parc.

→ Robert Lafite a conclu qu'en l'état actuel il est difficile de comprendre le lien entre ces colonies et le parc et qu'il n'y a pas de notion de site témoin.

Afin de clarifier les objectifs de cette mesure demandée par le CNPN et de valider les recommandations des membres du Conseil Scientifiques, les services de l'Etat vont être contactés pour qu'une personne du CNPN participe à la réunion du Comité de Pilotage.

3. Etude d'identification du plancton par analyses d'ADN environnemental : avis sur le projet d'étude

Afin de préparer les discussions lors de la réunion, le descriptif de l'étude, rédigé par Yann Patry (SETEC In Vivo) et Thierry Comtet (Station Biologique de Roscoff), avait été partagé avec les membres du Conseil Scientifique.

→ Jean-Claude Dauvin a indiqué que la fiche correspond bien aux discussions qui ont eu lieu lors du groupe de travail. Il a toutefois émis une réserve concernant le budget et la sous-traitance indiquée-s sous forme de fourchette.

Yann Patry a répondu que les fourchettes correspondent aux frais de gestion de la station de Roscoff. La sous-traitance est nécessaire à cause de la faible disponibilité du matériel et du coût important des analyses réalisées directement par la station de Roscoff.

→ Xavier Harlay a demandé s'il serait possible d'avoir une cartographie des communautés planctoniques et si les espèces seront identifiées.

Yann Patry a indiqué que les échantillonnages de cette étude suivront le même plan d'échantillonnage que le suivi réglementaire E9. Il y aura deux types d'échantillons : des prélèvements au WP2 pour analyse du zooplancton et des échantillons d'eau pour élargir l'identification aux larves, œufs et ichtyoplancton.

→ Robert Lafite n'avait pas de remarque sur le contenu scientifique, mais a aussi remarqué qu'il faudra préciser les coûts pour une validation finale par le Comité de Pilotage.

→ Jean-Claude Dauvin a demandé de garder les échantillons pour les collections.

Yann Patry a répondu que c'était prévu et que ça sera précisé dans le descriptif.

Les membres du Conseil Scientifiques ont émis un avis positif à l'unanimité sur le lancement de cette étude, avec pour réserve la finalisation du budget demandé.

4. Thèse sur l'acceptabilité de l'éolien côtier et en mer : avis sur une participation du GIS

Ce projet de thèse est proposé par l'Université de Picardie Jules Verne et avait été partagé aux membres du Conseil Scientifique pour préparer les discussions.

→ Le premier point de discussion a été l'aspect financier du projet. Robert Lafite, Jean-Claude Dauvin, Matthieu Authier et Xavier Harlay se sont questionnés sur le réalisme du budget demandé pour cette thèse, budget qui correspond simplement à la part de fonctionnement hors allocation. Celui-ci semble largement sous-estimé et demande à être revu. De plus, cette thèse pourrait éventuellement faire partie du plan de relance.

→ Ensuite, il a semblé à plusieurs membres que la durée de 3 ans pour réaliser une thèse, alors que l'étudiante ne sera qu'à 20% de son temps sur ce projet, n'est pas suffisant.

Robert Lafite a indiqué que ce genre de thèse en sciences humaines, avec un-e étudiant-e à temps partiel, se fait généralement sur 5 ou 6 ans. Ce point devra être discuté avec l'école doctorale.

→ Robert Lafite a aussi indiqué le manque de bibliographie sur l'acceptabilité des parcs néerlandais et anglais. Il a ajouté que la comparaison devrait s'appuyer sur un plus grand nombre de parcs étrangers. Il s'est aussi interrogé sur la composition du comité de thèse et sur l'importance de l'inclusion d'un·e expert·e étranger·e.

→ Xavier Harlay a indiqué qu'il faudrait intégrer dans l'étude l'évolution de la perception avec la construction des parcs.

Jean-Claude Dauvin a souligné qu'il y a actuellement un projet de l'ADEME sur l'acceptabilité et la perception des parcs éoliens et qu'il y a une thèse en cours à l'Université de Caen, par Frédéric Lemarchant, portant sur le parc de Courseulles-sur-Mer. Il paraîtrait donc plus intéressant que l'étude porte sur d'autres futurs parcs en Normandie (AO4).

→ Frida Ben Rais Lasram s'est étonnée de l'absence du parc de Dunkerque et du manque de référence bibliographique.

Matthieu Authier a répondu que les travaux en sciences humaines et sociales ne sont pas rédigés de la même manière qu'en biologie ou écologie et qu'il y a moins de références incluses.

→ Robert Lafite a conclu que la priorité est d'intégrer un·e expert·e en sciences humaines et économies de la mer au Conseil Scientifique afin d'évaluer ce genre de proposition.

Le Conseil Scientifique trouve ce sujet de thèse intéressant, mais il nécessite d'être retravaillé, notamment pour se positionner par rapport à d'autres projets sur le sujet, revoir le budget et le temps nécessaires à l'étude.

5. Appel à Projets pour l'étude des transits de chauves-souris : avis sur la possibilité de monter le projet en direct suite à l'absence de réponse

→ Emilie Praca a rappelé qu'aucune réponse n'a été apportée à l'Appel à Projets sur les transits en mer des chauves-souris. Des échanges ont eu lieu avec trois chercheur·se·s, qui semblent intéressé·e·s, mais qui n'ont pas eu le temps de répondre et dont les laboratoires ne sont pas disponibles pour prendre en charge l'intégralité des tâches. Il est donc proposé que le projet soit monté en direct avec ces laboratoires pour déterminer la répartition des tâches possibles.

→ De plus, un des chercheurs a indiqué que deux programmes, impliquant l'OFB et l'école centrale de Nantes, démarrent sur les estimations de transits le long des côtes et il serait intéressant d'intégrer l'étude du GIS à ces projets.

→ Robert Lafite a indiqué qu'il lui semblait raisonnable de co-construire cette étude avec un ou deux laboratoires, sachant que l'évaluation ne changera pas et sera faite par le Conseil Scientifique.

→ Alain Ward a souligné l'importance d'avoir une vision globale des migrations et d'étendre l'étude jusqu'à Dunkerque.

→ Robert Lafite a répondu qu'en effet il sera plus intéressant que l'étude s'intègre dans un projet plus global, et qu'il faut se rapprocher de l'OFB pour plus d'informations sur leur projet.

6. Appel à Projets pour l'étude des réseaux trophiques : avis sur la réponse

Le consortium coordonné par l'UMR M2C (Université de Caen et CNRS) a été le seul à proposer une réponse à l'Appel à Projets du GIS Éolien en Mer pour l'étude des réseaux trophiques.

Comme Jean-Philippe Pézy et Jean-Claude Dauvin sont impliqués dans la réponse du M2C, il leur a été demandé de se déconnecter de la visioconférence pour les discussions la concernant.

Cette réponse a été évaluée par deux experts indépendants. Le Conseil Scientifique profite de ce compte-rendu pour remercier les experts qui ont effectué un travail important et en profondeur pour leurs évaluations. Le document regroupant les expertises a été transmis au M2C et les avis des membres du Conseil Scientifique sont détaillées ci-dessous.

→ Une seule réponse à l'Appel à Projets a été proposée par un consortium solide - UMR M2C, BOREA, LOG, associés à la CSLN et Cohabys - coordonné par Jean-Philippe Pézy (Université de Caen et CNRS). Malgré un budget demandé plus de deux fois supérieur à celui indiqué dans l'Appel à Projets, l'objectif est que le projet se fasse. Il est donc demandé au répondant de suivre les recommandations des évaluateurs et du Conseil Scientifique afin de réduire les coûts du projet. Une enveloppe un peu plus importante que prévue dans l'Appel à Projets est possible mais ne doit en aucun cas dépasser 300.000 €.

→ Préalablement à la réunion du Conseil Scientifique, il avait été demandé un tableau complémentaire synthétique des couts précisant les couts marginaux, c'est à dire indiquant la part amenée par les établissements (salaires chercheurs permanents, moyens à la mer etc..) non comprise dans le coût demandé en financement direct.

→ Sur le sujet de réductions des coûts, il est demandé de ré-évaluer le temps passé par des ingénieurs de recherche sur des tâches techniques (ex : paillasse et préparation des échantillons pour analyses des isotopes stables). L'emploi de trois (3) CDD d'un an chacun semble surestimé.

→ Pour les travaux en mer nécessitant l'affrètement spécifique d'un bateau, le répondant privilégiera l'utilisation du SEPIA II, géré par l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), afin de réduire les couts.

→ Il est d'ailleurs demandé de réaliser un tableau général des campagnes pour une meilleure vision de ces travaux.

→ Comme noté par les deux évaluateurs, l'intérêt de l'analyse du compartiment microbien et de l'étude spécifique des ridens est limité dans le cadre de ce projet. Ces parties seront donc à supprimer.

→ Afin de mieux comprendre les échantillonnages prévus et éviter les doublons, il est demandé au répondant de mieux spécifier la synergie avec ceux de la thèse de Jean-Philippe Pézy et ceux prévus pour l'état de référence réglementaire du parc éolien en mer. Un bilan sur les connaissances, les données et les suivis disponibles serait intéressant pour contextualiser l'étude.

→ Comme indiqué par l'évaluateur n°1, il est demandé à ce qu'un·e expert·e en analyses des isotopes stables du carbone et de l'azote soit inclus·e dans le consortium.

→ Pour le compartiment des mammifères et des oiseaux marins, plusieurs interrogations ont été soulevées :

- Pour l'avifaune, quel type de plume est-il prévu d'utiliser pour les analyses en isotopes stables ? Spécifier comment les mues et périodes de reproduction seront prises en compte. L'attention du répondant est portée sur l'importance de réaliser ces analyses sur des plumes qui reflèteront bien le régime alimentaire récent dans la zone d'étude. L'utilisation du sang, qui reflète le régime alimentaire récent, semble plus approprié. Est-ce que l'utilisation d'oiseaux échoués va vraiment permettre d'étudier leur régime alimentaire récent dans la zone d'étude ?
- Le protocole standardisé d'observations des mammifères et oiseaux marins est absent, il est demandé de le fournir, notamment concernant les observations concomitantes proies-prédateurs.
- Les oiseaux marins prélevant leurs proies près de la surface et généralement jusqu'à une profondeur inférieure à 10 m, est-il pertinent de réaliser ces observations sur des bateaux qui cibleront les proies de fond, pour permettre, entre autres, d'investiguer les interactions et la réciprocité des influences prédateurs-proies ? De plus, ces observations, ayant lieu en dehors de la période de reproduction de la majorité des espèces, sont-elles adéquates ? Y aura-t-il une réelle plus-value de ces observations par rapport aux campagnes avion et bateau des suivis réglementaires, alors qu'elles sont assez onéreuses ?

→ Les recommandations concernant la modélisation qui sera le sujet de la thèse ne sont pas les plus urgentes à prendre en compte. Il importe de finaliser le projet pour la phase d'état de référence avant de se pencher sur le futur sujet de thèse.

La version modifiée de la réponse est attendue pour le 24 novembre 2021 et sera relue par les membres du Conseil Scientifique. Robert Lafite fera un retour sur la bonne prise en compte des expertises et des avis du Conseil Scientifique aux membres du Comité de Pilotage, lors de la réunion de celui-ci le 2 décembre 2021.

La réunion s'est terminée sur les remerciements d'Emilie Praca et Robert Lafite aux membres du Conseil Scientifique pour leur participation.